Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Mata Utu, le 16/10/2020-8h30

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prolongation du confinement des personnes actuellement en SAS hôtelier en raison de la probable détection d'un cas isolé de Covid-19

L'Administration Supérieure communique :

La « quatorzaine » des passagers arrivés par le vol du 3 octobre dernier, qui devait s'achever le 16 octobre 2020 à 10h00, est prolongée. Le résultat du test PCR d'une des personnes placées en confinement s'étant révélé positif.

Les dispositions prévues dans les protocoles administratifs et sanitaires à respecter en pareil cas sont mises en œuvre.

La situation est maîtrisée, le SAS de quatorzaine ayant parfaitement rempli son rôle. Tous les passagers sont en effet demeurés isolés dans leur chambre d'hôtel. Il n'y a donc pas de risque de propagation à l'extérieur.

La personne testée positive est asymptomatique. Elle sera placée en chambre d'isolement dédiée à l'hôpital afin de demeurer sous surveillance médicale.

Selon le protocole, une enquête sera réalisée par l'Agence de Santé (ADS) auprès des autres passagers considérés en pareil cas comme « sujets contact ».

Un Comité de suivi du COVID-19 (COMIS) exceptionnel sera réuni ce jour à 10h00 à l'administration supérieure.

Un nouveau communiqué de presse sera diffusé à l'issue de cette réunion.

Pour le préfet et par délégation
L'adjoint à la cheffe des services du cabinet

Patrick ARNAUD

TERRITOIRE des ILES WALLIS et FUTUNA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
41
CABINET

Contact presse :
Patrick ARNAUD – Adjoint à la cheffe des services du cabinet
+00681.82.11.20